

Nom: VILAIN Prénom: CORINEDate et lieu de naissance: 24/10/1957 N/N:Nationalité: Belge Profession: femme de ménage.C. Ident ☒ oui / non / Carn. Mariage oui-non / Permis de conduire ☒ oui / non

Fils(Ile) de en vie / dcd

Et de en vie / dcd

Adresse des parents:

Etat civil (nom et prénoms):

Domicile du défunt: rue Emile Janderdelde 7, 7350 ReulinDate, heure et lieu de décès: 24/01/2026 5h45Lieu d'inhumation / Incinération: Hainin.Pleine terre – Concession – Caveau – Pelouse d'Honneur – Dispersion – ColumbariumEnfants: Mineurs / Majeurs: 2Maggie Honorez
Christophe Honorez

Journaux:

Funérailles: (~~Religieuses~~ ou ☒ civiles) le

À h. Eglise de

Réunion: (Eglise/funérarium/domicile) à h.

Visites: le lundi de 16.00 à 18.00

le de h. à h.

le de h. à h.

Cercueil Modèle: capitonnage: Croix avec Christ Flambeau-Mains-rose

Fermeture du cercueil le immédiate à h. avec / sans familleDivers: Habiller ☒ oui / non Soins d'hygiène: oui / non

Deuil a domicile:

Extrait de décès: timbré(s) 2 non timbrés: Biens ☒ oui / non Assurance: oui / ☒ non

Numéros de téléphone:

Numéros de GSM: 0470 53 7418

Adresse Mail:

MANDAT - PROCURATION

Personne décédée

Prénom et nom : Corinne Uipain R.N. _____
Date de naissance : 24/10/57 Lieu de naissance : Baudour
Adresse : rue Emile vander Jelde, 7. 7350 Thulin
Nationalité : Belge. Etat-civil : marlée
Date du décès : 24/01/26 Lieu de décès : Thulin
Remarque : _____

Je soussignée, personne responsable (qualifiée pour pourvoir aux funérailles),

Prénom et nom : Jean Marie Honorey. R.N. S01002 03357
Adresse : rue Emile vander Jelde 7. 7350 Thulin
Adresse e-mail : _____ Tel. : _____
Lien de parenté avec la personne décédée : son époux ☐ néant

☒ Confirme que les données reprises ci-dessus sont correctes.

☒ Mandate et donne procuration à l'entreprise de pompes funèbres pour remplir, en mon nom, toutes les formalités relatives au décès, accomplir toutes les démarches nécessaires pour l'organisation des funérailles, et demander les extraits de décès auprès des services administratifs compétents.

☒ Autorise l'entreprise de pompes funèbres à prodiguer à la personne décédée tous les soins nécessaires en vue de sa présentation dans les meilleures conditions, et ce, selon les règles de l'art admises par la profession.

☒ Je joins une copie recto-verso de ma carte d'identité afin d'authentifier ma signature.

Fait le 24/01/2026 à Thulin

Signature pour accord :



DECLARATION DE CONFIDENTIALITE (RGPD)

Données fournies lors d'un décès, d'un dépôt de volontés ou de l'achat d'articles funéraires

Liste des données :

- Dans l'exercice de son activité, l'entreprise de pompes funèbres recueille des données à caractère personnel telles que : L'identité de la personne concernée. Par personne concernée, on entend la personne qui a signé la commande et au nom de laquelle tous les documents sont établis. Dans les cas de décès, il s'agit généralement de la personne qualifiée pour pourvoir aux funérailles ou désignée en tant que telle. Si un désaccord ultérieur venait à survenir à ce sujet, seule une décision de justice pourra contrevenir à notre position.
- Par identité, on entend : Les nom, prénoms, adresse complète, numéro de téléphone, de registre national, adresse e-mail.
- L'identité complète de la personne décédée ou assurée, le numéro de registre national, le lieu et date de naissance, la nationalité, l'état civil, l'existence d'un titre de propriété immobilière (induisant une déclaration de succession).
- Les renseignements familiaux tels que les noms et prénoms du conjoint éventuel de la personne décédée ou assurée, les noms et prénoms des parents, le nom des enfants mineurs, le lien éventuel avec la personne concernée.
- Le lieu, la date et les circonstances administratives du décès (naturel, violent, suspect, obstacle éventuel à la crémation, ...), le nom du médecin ayant rédigé le certificat de décès reprenant toutes ces informations.
- Toutes les volontés et directives concernant les funérailles telles que : choix du cercueil, du mode de sépulture (inhumation, crémation, ...), choix du rite confessionnel ou philosophique, destination du cercueil ou des cendres cinéraires.
- Les moyens financiers (acompte), l'existence et contenu d'un contrat d'assurances, contrat-obsèques ou dépôt bancaire, ...

Fondement et finalité :

Ces renseignements sont nécessaires à l'exécution du contrat. Ils sont indispensables pour la déclaration de décès auprès des administrations communales, des compagnies d'assurances et autres organismes concernés (banques, hôpitaux, auxiliaires de justice, ...), ainsi que pour la transmission des informations aux responsables du culte éventuel, du crématorium et du cimetière, en vue de l'organisation des funérailles. Certains renseignements sont exigés par la législation fiscale (commandes, factures...). Des informations sont également nécessaires pour la rédaction des nécrologies distribuées en fonction des demandes de la famille, et publiées sur internet (site de l'entreprise et/ou réseaux sociaux) et dans les médias souhaités. Ces renseignements ne sont aucunement destinés à être revendus à des tiers dans un but de propagande commerciale.

Conservation des données :

Toutes les données sont conservées en format papier et/ou numérique aussi longtemps que nécessaire et, au minimum, pour la durée imposée par la législation en vigueur (7 ans). Pour des raisons organisationnelles (ex. : décès ultérieur d'un proche), toutes les données pourront néanmoins être conservées aussi longtemps que la personne concernée n'aura pas exprimé le désir de les modifier ou les supprimer. L'EPF peut éventuellement supprimer les données après une période de 30 ans (durée normale d'un achat de concession dans les cimetières de Wallonie). Ceci est également justifié par le souhait des générations ultérieures d'avoir des contacts avec nos services (devoir de souvenir). A noter que les données relatives aux personnes décédées ne sont pas concernées par le RGPD. Toutes les données sous forme électronique sont conservées sur les serveurs de l'entreprise de pompes funèbres et/ou de ses sous-traitants. Elles sont gérées conformément aux règles sur la sécurité de la Commission européenne pour ce type de serveurs et de services. L'entreprise de pompes funèbres s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées et raisonnables permettant d'assurer la protection des données du client. Elle s'engage à cet égard à une obligation de moyens.

Droits de consultation, de rectification, de suppression :

La personne concernée peut, à tout moment, exercer son droit de consulter, de modifier, de limiter, de supprimer (dans la limite des délais légaux) ou de s'opposer à la transmissibilité des données à caractère personnel. Il lui suffit de s'adresser au responsable indiqué ci-dessus ou de se référer éventuellement au site internet de l'entreprise de pompes funèbres. La personne concernée a le droit de déposer plainte auprès de l'A.P.D. (Autorité de Protection des Données - Anc. Commission de la Protection de la Vie Privée - Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles - commission@privacycommission.be) si elle estime que son droit à la protection de la vie privée n'a pas été respecté.

Je soussigné(e), Jean Marie Honoré, (désigné(e) comme étant qualifié(e) pour pourvoir aux funérailles),

☒ Reconnais avoir reçu une copie de la présente déclaration et donne mon consentement à l'entreprise de pompes funèbres pour la collecte et la conservation des données. J'autorise l'échange bilatéral de toutes les données jugées nécessaires à l'exécution du contrat, avec les services administratifs, les compagnies d'assurances, ainsi que tous les organismes concernés.

☐ Autorise l'entreprise de pompes funèbres à publier les données collectées, ainsi que toutes les informations relatives à l'organisation des funérailles sur tous supports et sites qu'elle juge nécessaires et fiables, et en particulier :

- ☒ Sur le site internet de l'entreprise
- ☒ Sur la page facebook de l'entreprise
- ☐ Sur les autres réseaux sociaux
- ☐ Sur les sites web de nécrologies
- ☐ Dans la presse écrite

Fait à Thulin

Le : 24/01/2026

Lu et approuvé
Signature précédée de la mention : " Lu et approuvé "

FBMS SRL

Rue des Canadiens 10 | 7350 Thulin / Hensies | Tel +32468457435

TVA BE0736896033 | IBAN Be 44 3632 0574 7245

Mail info@fbms.be | Web www.fbms.be

funebra.be

Membre FUNEBRA #3471